

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1. Le règlement intérieur

Le règlement intérieur est disponible sur la plateforme Dance Studio, sur le site internet de l'école de danse et dans votre « Pack de bienvenue » lors d'une première inscription. Procéder à une inscription vaut acceptation du règlement intérieur.

2. Inscriptions

L'inscription se fait pour une durée minimum d'un trimestre et est à considérer comme contractuelle. Au cas où l'élève décide de ne plus suivre les cours l'école de danse « Ecole de Danse Kamille M » doit en être informée par écrit, soit par courrier électronique (info@kamille-m.com) soit par courrier à remettre au professeur.

Les inscriptions en cours d'année sont possibles uniquement pour les nouveaux élèves.

L'École de Danse Kamille M se réserve le droit de modifier les horaires selon le nombre d'inscriptions (minimum de 4 personnes inscrites requis).

3. Absences et présences des élèves

Afin qu'ils aient le temps de se changer, les élèves devront arriver avant l'heure indiquée sur le planning, car elle correspond au début du cours et non à l'heure d'arrivée.

En cas d'absence de l'élève, les parents doivent avertir le professeur par sms ou via Whatsapp dans la mesure du possible. En cas d'absences consécutives (de plus de 2 cours), les parents doivent contacter le professeur par email.

En cas d'organisation d'évènements (spectacles, représentations...), le professeur se réserve le droit d'exclure un élève qui multiplie les absences non justifiées.

4. Absence du professeur

En cas d'absence du professeur, dans la mesure du possible, les parents seront prévenus au plus tôt par sms ou par email. Il appartient aux parents ou accompagnateurs des élèves mineurs de s'assurer avant de laisser l'élève seul, que les cours ont bien lieu.

Un cours ne sera annulé que pour cause de maladie, d'urgence familiale ou, éventuellement pour une formation obligatoire. Dans la mesure du possible, un professeur remplaçant assurera le cours de danse. L'école de danse « Ecole de Danse Kamille M » se réserve le droit d'annuler un cours par trimestre (pour chaque classe) sans que cela n'engendre un remboursement.

5. Conditions de paiement

Le paiement est à effectuer sur la plateforme Dance Studio ou en liquide (montant exacte dans une enveloppe avec le nom et prénom de l'élève) et ce, sur base trimestrielle. Les cours doivent être réglés dans les deux semaines après le premier cours du trimestre et ne seront considérés comme inscrits que les élèves pour lesquels le règlement aura été perçu. Chaque

retard de paiement engendre des frais supplémentaires de 5€ par famille. Si aucun paiement n'est effectué dans la semaine qui suit le second rappel, l'élève ne pourra plus suivre les cours.

6. Droit à l'image

Sauf si mentionné en remplissant le formulaire d'inscription, l'élève (ou son représentant légal) autorise l'école de danse « École de Danse Kamille M » à utiliser gratuitement, sur tout support que ce soit, les images sur lesquelles il pourrait apparaître dans le cadre des activités de l'école de danse.

7. Tenues de danse

- classique : justaucorps, collant de danse, demi-pointes en cuir (et chaussures de caractère à partir du Grade 1)
- contemporain et modern jazz : pantalon noir étroit, t-shirt étroit, chaussettes
- hiphop : vêtements confortables et chaussures de sport propres à semelles claires
- psychomotricité : vêtements confortables et chaussettes

Les chaussures de rue et les chaussures à semelles noires ne sont pas tolérées dans les salles de cours.

Ne laissez aucun objet de valeur dans les vestiaires. L'école de danse décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets.

8. Exclusion

L'école de danse « Ecole de Danse Kamille M » se réserve le droit d'exclusion temporaire ou définitive d'un élève en cas de non-respect du règlement intérieur et des consignes (accessibles en ligne et envoyés lors d'une nouvelle inscription) qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

9. Covid-19

En cas de confinement partiel ou total, les cours seront assurés par Zoom. Aucun remboursement ne sera possible.

10. Divers

- L'école de danse « Ecole de Danse Kamille M » restera fermée pendant les vacances scolaires luxembourgeoises et les jours fériés légaux sauf décision contraire par les professeurs dans le cadre des activités de l'école de danse.

- Les cours du samedi sont assurés avant le début des vacances. Il n'y a pas de cours le samedi de la semaine de vacances.

- Le port de bijoux (sauf perçues) et de montres de même que l'utilisation des téléphones portables pendant les cours ne sont pas autorisés.

- Les spectateurs, parents et amis ne sont pas autorisés à rentrer dans la salle et doivent quitter le vestiaire dès le début des cours.
- Il est interdit de prendre des photos ou de filmer le cours de danse.
- Pendant le cours, il est formellement interdit de :
 - Rentrer dans la salle de danse avec des chaussures de ville,
 - Porter des bijoux (sauf perceuses/petites boucles d'oreilles),
 - Mâcher du chewing-gum.
- Les vidéos et photos partagées avec les élèves ne peuvent pas être partagées sur les réseaux sociaux sans l'accord du professeur.